



ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
(non audité)

Big Pharma Split Corp.

30 juin 2021



Big Pharma Split Corp.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)		
Au	30 juin 2021	31 décembre 2020
Actif		
Actif courant		
Placements	32 714 899 \$	22 402 916 \$
Trésorerie	612 758	230 994
Dividendes à recevoir	93 046	104 255
Plus-value latente des contrats de change à terme (note 6)	-	43 321
Impôt sur le revenu recouvrable (note 9)	151 140	151 140
	33 571 843	22 932 626
Passif		
Passif courant		
Distributions à payer (note 4)	301 085	213 221
Montant à payer pour les options vendues	115 073	35 249
Moins-value latente des contrats de change à terme (note 6)	539 828	-
Actions de catégorie J (note 4)	100	100
Actions privilégiées (note 4)	13 199 650	9 347 650
Impôt sur le revenu payable (note 9)	-	151 140
	14 155 736	9 747 360
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	19 416 107 \$	13 185 266 \$
Nombre d'actions rachetables en circulation (note 4)		
Actions de catégorie A	1 319 965	934 765
Actions privilégiées	1 319 965	934 765
Actions de catégorie J	100	100
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action		
Actions de catégorie A	14,71 \$	14,11 \$
Actions privilégiées	10,00	10,00
Actions de catégorie J	1,00	1,00

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Big Pharma Split Corp.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL (non audité)		
Pour la période close le 30 juin	2021	2020
Revenu		
Gain (perte) net sur les placements		
Dividendes	635 609 \$	480 285 \$
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	351 365	1 840 716
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	1 580 953	(1 516 980)
Gain (perte) net sur les placements	2 567 927	804 021
Gain (perte) net sur les instruments dérivés		
Gain (perte) net réalisé sur les options vendues	(78 079)	(30 619)
Gain (perte) de change net réalisé	1 323 136	(1 013 774)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues	1 314	28 936
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	(581 730)	(248 304)
Gain (perte) net sur les instruments dérivés	664 641	(1 263 761)
Revenu total (montant net)	3 232 568 \$	(459 740) \$
Charges (note 5)		
Frais de gestion	117 645 \$	106 538 \$
Retenues d'impôts	71 315	56 164
Coûts de communication de l'information aux porteurs d'actions	33 161	37 419
Honoraires d'audit	15 768	12 299
Honoraires des agents des transferts	5 121	5 562
Droits de garde et frais bancaires	18 952	23 211
Frais du comité d'examen indépendant	740	1 054
Droits de dépôt	29 118	29 401
Frais juridiques	5 099	4 924
Coûts de transactions (note 10)	23 980	24 178
Total des charges	320 899	300 750
Revenu net de placement, avant distributions, honoraires des placeurs pour compte, prime (escompte) à l'émission d'actions privilégiées et frais d'émission des actions privilégiées	2 911 669 \$	(760 490) \$
Distributions sur les actions privilégiées	(329 991)	(249 118)
Honoraires des placeurs pour compte et frais d'émission des actions privilégiées	(153 320)	-
Prime (escompte) à l'émission d'actions privilégiées	192 600	-
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	2 620 958 \$	(1 009 608) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action – actions de catégorie A (note 4)	2,21 \$	(0,95) \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Big Pharma Split Corp.

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A (non audité)		
Pour la période close le 30 juin	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de la période	13 185 266 \$	16 309 493 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	2 620 958 \$	(1 009 608) \$
Opérations sur actions rachetables de catégorie A		
Produit de l'émission d'actions rachetables de catégorie A	5 296 500	-
Rachats d'actions rachetables de catégorie A	-	(1 686 724)
Frais d'émission	(280 223)	-
Opérations nettes sur actions de catégorie A	5 016 277 \$	(1 686 724) \$
Distributions aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A		
Dividendes	(737 102)	(641 870)
Gains en capital	(669 292)	-
Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(1 406 394) \$	(641 870) \$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de la période	19 416 107 \$	12 971 291 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Big Pharma Split Corp.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)		
Pour la période close le 30 juin	2021	2020
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	2 620 958 \$	(1 009 608) \$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie		
(Gain) perte de change sur la trésorerie	1 664	1 540
Distributions sur les actions privilégiées	329 991	249 118
(Prime) escompte à l'émission d'actions privilégiées	(192 600)	-
(Gain) perte réalisé à la vente de placements	(351 365)	(1 840 716)
(Gain) perte réalisé sur les options vendues	78 079	30 619
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(1 580 953)	1 516 980
Variation de la (plus-value) moins-value latente des options vendues	(1 314)	(28 936)
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	581 730	248 304
Produit de la vente de placements	4 494 114	8 423 607
Achats de placements	(12 870 720)	(6 237 977)
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	(138 512)	(34 236)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(7 028 928) \$	1 318 695 \$
Activités de financement		
Produit de l'émission d'actions rachetables de catégorie A	5 296 500	-
Produit de l'émission d'actions privilégiées	4 044 600	-
Distributions sur les actions privilégiées	(281 841)	(264 547)
Distributions versées aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(1 366 680)	(654 594)
Frais d'émission des actions de catégorie A	(280 223)	-
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	7 412 356 \$	(919 141) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	383 428	399 554
Gain (perte) de change sur la trésorerie	(1 664)	(1 540)
Trésorerie à l'ouverture de la période	230 994	536 059
Trésorerie à la clôture de la période	612 758 \$	934 073 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	575 503 \$	409 049 \$

* Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Big Pharma Split Corp.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité)				
Au30 juin 2021				
Nombre d'actions*	Titre	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS				
Soins de santé				
22 800	AbbVie Inc.	2 769 207	3 183 531	16,4
10 550	Amgen Inc.	2 902 990	3 187 709	16,4
47 000	AstraZeneca PLC, CAAE	2 944 969	3 489 846	18,0
38 950	Bristol-Myers Squibb Company	2 971 976	3 226 231	16,6
12 750	Eli Lilly and Company	2 807 991	3 627 540	18,7
15 700	Johnson & Johnson	2 874 966	3 206 124	16,5
33 700	Merck & Co., Inc.	3 176 102	3 248 804	16,7
27 800	Novartis AG, CAAE	3 091 927	3 144 211	16,2
65 700	Pfizer Inc.	3 021 978	3 189 258	16,5
49 200	Sanofi S.A., CAAE	2 793 486	3 211 645	16,5
Total des actions		29 355 592	32 714 899	168,5
OPTIONS				
Soins de santé				
(7 200)	AbbVie Inc. – juill. 2021 à 115 USD	(19 013)	(4 998)	-
(3 300)	Amgen Inc. – juill. 2021 à 242,5 USD	(13 868)	(16 363)	(0,1)
(15 500)	AstraZeneca PLC – juill. 2021 à 59 USD	(14 561)	(25 938)	(0,1)
(12 700)	Bristol-Myers Squibb Company – juill. 2021 à 67,5 USD	(9 492)	(7 084)	-
(4 200)	Eli Lilly and Company – juill. 2021 à 227,5 USD	(14 670)	(27 854)	(0,1)
(4 900)	Johnson & Johnson – juill. 2021 à 165 USD	(10 375)	(10 508)	(0,1)
(7 300)	Merck & Co., Inc. – juill. 2021 à 77,5 USD	(8 572)	(11 402)	(0,1)
(9 100)	Novartis AG – juill. 2021 à 95 USD	(9 111)	(1 128)	-
(20 800)	Pfizer Inc. – juill. 2021 à 39,5 USD	(17 180)	(9 798)	(0,1)
Total des options		(116 842)	(115 073)	(0,6)
Total des placements		29 238 750	32 599 826	167,9
Contrats de change à terme (note 6)			(539 828)	(2,8)
Actions privilégiées			(13 199 650)	(68,0)
Trésorerie et autres actifs et passifs			555 759	2,9
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A			19 416 107	100,0

* Pour les options, ce chiffre représente le nombre total d'actions de la position pouvant être visées par une assignation de levée en vertu du contrat d'options.

Big Pharma Split Corp.

NOTES ANNEXES (non audité)

30 juin 2021

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fonds Big Pharma Split Corp. (la « société » ou le « Fonds ») est un fonds d'investissement constitué selon les lois de la province d'Ontario aux termes de statuts constitutifs datés du 15 septembre 2017 (date de création). Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 24 novembre 2017. Le 24 novembre 2017, le Fonds a procédé à un premier appel public à l'épargne sur 1 360 000 actions privilégiées à un prix de 10,00 \$ par action, pour un produit brut de 13 600 000 \$, et sur 1 360 000 actions de catégorie A à 15,00 \$ par action, pour un produit brut de 20 400 000 \$ (le « placement »). Le Fonds a déboursé 1 428 000 \$ au titre de la rémunération des placeurs pour compte et 408 000 \$ en frais d'émission dans le cadre du placement. Il comportait également l'émission de 100 actions de catégorie J à un prix de 1 \$ par action.

Le 4 mars 2021, le Fonds a effectué un placement secondaire de 385 200 actions de catégorie A, à un prix de 13,75 \$ par action, et de 385 200 actions privilégiées, à un prix de 10,50 \$ par action, ce qui lui a permis de lever 9 341 100 \$ (avant les frais d'émission et autres frais).

Le 7 juin 2021, le Fonds a annoncé le lancement d'un programme d'émissions d'actions au prix du marché, qui lui permettra d'émettre des actions de temps à autre à son gré. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées vendues dans le cadre de ce programme seront échangées à la Bourse de Toronto, ou à toute autre bourse canadienne à laquelle ces actions sont cotées, inscrites ou négociées, au cours du marché au moment de la vente.

Le siège social du Fonds est situé au 610 Chartwell Road, Oakville (Ontario) L6J 4A5.

Les objectifs de placement des actions privilégiées consistent à verser aux porteurs des distributions trimestrielles en trésorerie fixes et cumulatives de 0,125 \$ par action privilégiée (soit 0,50 \$ par année ou 5,0 % par année sur le prix d'émission de 10,00 \$ par action privilégiée) jusqu'au 31 décembre 2022 (la « date d'échéance ») et à rembourser le prix d'émission initial de 10,00 \$ aux porteurs à la date d'échéance.

Les objectifs de placement des actions de catégorie A consistent à verser aux porteurs des distributions mensuelles en trésorerie régulières non cumulatives ciblées à 0,1031 \$ par action de catégorie A (soit un rendement de 8,25 % par année sur le prix d'émission de 15,00 \$ par action de catégorie A) et à offrir un potentiel de croissance de la valeur liquidative par action de catégorie A.

2. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*. La publication de ces états financiers a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 17 août 2021.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers (à l'exception des actions privilégiées) évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les actions privilégiées sont comptabilisées au coût amorti. L'amortissement des primes ou des escomptes liés à l'émission des actions privilégiées est inclus dans le gain (la perte) à la réévaluation des actions privilégiées dans l'état du résultat global. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs d'unités. Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

Big Pharma Split Corp.

Juste valeur des placements et des instruments dérivés

Les placements et les instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions. Les instruments dérivés comprennent des options et des contrats de change à terme.

Les placements et les instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur telle qu'elle sera déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des actions rachetables

Selon IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* des IFRS, les actions ou les unités d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Les actions de catégorie A présentent plusieurs caractéristiques de rachat et les actions privilégiées ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'actions. Les actions privilégiées occupent un rang plus élevé que les actions des catégories A et J; elles ne sont donc pas subordonnées aux autres catégories. En conséquence, toutes les catégories d'actions sont présentées dans les passifs financiers puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

Opérations de placement et constatation des revenus

Le gain (perte) net réalisé à la vente de placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Conversion des devises

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les options sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements et des options libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Contrats de change à terme

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour se couvrir contre les fluctuations du change. Leur juste valeur est fondée sur la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur de la monnaie sous-jacente à la date d'évaluation, appliquée au notionnel du contrat et ajustée pour tenir compte du risque de contrepartie. Au dénouement du contrat, le gain ou la perte est comptabilisé au poste « Gain (perte) de change net réalisé » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) latents sur les contrats à terme sont présentés au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change » de l'état du résultat global.

Compensation des instruments financiers

Le Fonds opère compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans l'état de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Big Pharma Split Corp.

Évaluation des actions rachetables de catégorie A

La valeur liquidative à une date donnée correspond à la valeur totale de l'actif du Fonds, déduction faite de la valeur totale du passif (y compris les actions privilégiées), exprimée en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par unité sont calculées chaque jour où la Bourse de Toronto (TSX) est ouverte aux fins de négociation (« jour ouvrable »).

Options

Une option est une entente contractuelle en vertu de laquelle l'acheteur a le droit, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) à ou avant une date établie, ou au cours d'une période donnée, un nombre précis de titres ou un instrument financier à un prix préétabli. Le vendeur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie d'une promesse de prix futur hypothétique sur un titre.

La prime reçue pour les options vendues est comptabilisée au coût au poste « Montant à payer pour les options vendues » dans l'état de la situation financière. Tant que la position de l'option vendue est maintenue, le passif au titre des options vendues est réévalué à un montant correspondant à la valeur de marché courante de l'option. Tout gain ou perte découlant de la réévaluation est inclus dans le poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues » de l'état du résultat global.

Le gain ou la perte enregistré à la vente ou à l'échéance des options est inscrit dans l'état du résultat global, au poste « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues ».

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A divisée par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période.

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutoires. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

4. ACTIONS RACHETABLES

Actions de catégorie A

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie A. Le Fonds entend verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions non cumulatives mensuelles. Aucune distribution ne sera versée sur les actions de catégorie A i) s'il existe un arriéré sur les distributions à verser sur les actions privilégiées ou ii) si, après le versement des distributions par le Fonds, la valeur liquidative par unité (une unité théorique composée d'une action privilégiée et d'une action de catégorie A) est inférieure à 15,00 \$. Par ailleurs, tant que les actions privilégiées seront notées par DBRS Limited, le Fonds ne versera aucune distribution exceptionnelle sur les actions de catégorie A, c'est-à-dire supérieure au montant mensuel cible de 0,1031 \$, si après ce versement la valeur liquidative par unité est inférieure à 23,50 \$, sauf si une telle distribution est nécessaire afin de recevoir la totalité de l'impôt remboursable. Les actions de catégorie A ont un rang inférieur aux actions privilégiées et un rang supérieur aux actions de catégorie J en ce qui concerne les distributions et le remboursement du capital au moment de la dissolution, de la liquidation ou de la cessation des activités du Fonds. Chaque action de catégorie A confère un droit de vote sur certaines questions soumises au vote des porteurs d'actions. Les actions de catégorie A sont inscrites à la TSX sous le symbole PRM. Au 30 juin 2021, le cours de clôture des actions de catégorie A était de 14,28 \$ (13,40 \$ au 31 décembre 2020).

Big Pharma Split Corp.

Le Fonds prévoit racheter la totalité des actions de catégorie A en circulation le 31 décembre 2022 à cette date, à moins que leur durée ne soit prolongée par le conseil d'administration pour une période supplémentaire d'au plus cinq ans. Le prix de rachat payable par le Fonds pour une action de catégorie A à cette date correspondra au plus élevé des montants suivants : i) la valeur liquidative par unité, moins 10,00 \$ ou ii) zéro.

Les actions de catégorie A du Fonds sont rachetables au gré du porteur et doivent être présentées aux fins de rachat au plus tard le 10^e jour ouvrable précédant l'avant-dernier jour ouvrable d'un mois donné (la « date de rachat »). Les porteurs d'actions de catégorie A dont les actions sont présentées aux fins de rachat auront le droit de recevoir un prix de rachat par action de catégorie A correspondant à 96 % de la différence entre : i) la valeur liquidative par unité calculée à la date de rachat et ii) le coût que le Fonds engagerait pour racheter une action privilégiée aux fins d'annulation. Si la valeur liquidative par unité est inférieure à 10,00 \$, majorée des distributions cumulées et non versées sur une action privilégiée, le prix de rachat d'une action de catégorie A s'établira à zéro. Un porteur d'actions de catégorie A peut demander le rachat simultané d'un nombre égal d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées l'avant-dernier jour ouvrable du mois de juin de chaque année à compter de 2019, sauf pendant l'année où les actions viennent à échéance, où elles peuvent être rachetées simultanément le dernier jour ouvrable de décembre (la « date de rachat annuel »). Le rachat sera effectué au prix de rachat par unité, qui correspond à la valeur liquidative par unité à cette date, moins les frais liés au rachat, y compris les commissions et les autres frais. Les actions privilégiées et les actions de catégorie A doivent être présentées aux fins de rachat au plus tard le 10^e jour ouvrable précédant la date de rachat.

Le 29 juin 2021, aucune action de catégorie A n'a été rachetée dans le cadre du rachat annuel (123 423 unités rachetées en 2020, pour une contrepartie de 1 686 724 \$). Il n'y a eu aucun rachat mensuel en 2021 ou en 2020.

Actions privilégiées

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées. Les porteurs d'actions privilégiées ont le droit de recevoir des distributions trimestrielles en trésorerie fixes et cumulatives de 0,125 \$ par action. Les actions privilégiées ont un rang supérieur aux actions de catégorie A en ce qui concerne les distributions et le remboursement du capital au moment de la dissolution, de la liquidation ou de la cessation des activités du Fonds. Chaque action privilégiée confère un droit de vote sur certaines questions soumises au vote des porteurs d'actions. Les actions privilégiées sont inscrites à la TSX sous le symbole PRM.PR.A. Au 30 juin 2021, le cours de clôture des actions privilégiées était de 10,31 \$ (10,68 \$ au 31 décembre 2020).

Le Fonds prévoit racheter la totalité des actions privilégiées en circulation le 31 décembre 2022 à cette date, à moins que leur durée ne soit prolongée par le conseil d'administration pour une période supplémentaire d'au plus cinq ans. Le prix de rachat payable par le Fonds pour une action privilégiée correspondra au moins élevé des montants suivants : i) 10,00 \$ plus les distributions cumulées et non versées sur l'action privilégiée ou ii) la valeur liquidative du Fonds à cette date divisée par le nombre total d'actions privilégiées en circulation.

Les actions privilégiées du Fonds sont rachetables au gré du porteur et doivent être présentées aux fins de rachat au plus tard le 10^e jour ouvrable précédant l'avant-dernier jour ouvrable d'un mois donné (la « date de rachat »). Les porteurs d'actions privilégiées dont les actions sont présentées aux fins de rachat auront le droit de recevoir un prix de rachat par action correspondant à 96 % du montant le moins élevé entre : i) la valeur liquidative par unité calculée à la date de rachat moins le coût que le Fonds engagerait pour racheter une action de catégorie A aux fins d'annulation ou ii) 10,00 \$. Le coût d'achat d'une action de catégorie A comprendra le prix d'achat de l'action de catégorie A ainsi que les commissions et les autres frais (le cas échéant) liés à la liquidation d'une partie du portefeuille aux fins de financement dudit achat. Un porteur d'actions privilégiées peut demander le rachat simultané d'un nombre égal d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées l'avant-dernier jour ouvrable du mois de juin de chaque année à compter de 2019, sauf pendant l'année où les actions viennent à échéance, où elles peuvent être rachetées simultanément le dernier jour ouvrable de décembre (la « date de rachat annuel »). Le rachat sera effectué au prix de rachat par unité, qui correspond à la valeur liquidative par unité à cette date, moins les frais liés au rachat, y compris les commissions et les autres frais liés à la liquidation d'une partie du portefeuille aux fins de financement dudit rachat.

Le 29 juin 2021, aucune action privilégiée n'a été rachetée dans le cadre du rachat annuel (123 423 actions rachetées en 2020, pour une contrepartie de 1 234 230 \$). Il n'y a eu aucun rachat mensuel en 2021 ou en 2020.

Big Pharma Split Corp.

Les actions suivantes ont été émises ou rachetées pendant la période :

	Actions de catégorie A	Actions privilégiées	Actions de catégorie J
Total en circulation au 1^{er} janvier 2020	1 058 188	1 058 188	100
Actions rachetables émises	-	-	-
Actions rachetables rachetées	(123 423)	(123 423)	-
Total en circulation au 30 juin 2020	934 765	934 765	100
Total en circulation au 1^{er} janvier 2021	934 765	934 765	100
Actions rachetables émises	385 200	385 200	-
Actions rachetables rachetées	-	-	-
Total en circulation au 30 juin 2021	1 319 965	1 319 965	100

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période close le 30 juin 2021 s'est élevé à 1 188 018 pour les actions de catégorie A (1 057 510 en 2020), à 1 188 018 pour les actions privilégiées (1 057 510 en 2020) et à 100 pour les actions de catégorie J (100 en 2020).

Actions de catégorie J

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie J. Au 30 juin 2021, 100 actions de catégorie J étaient en circulation (100 en 2020). Les porteurs d'actions de catégorie J n'ont le droit à aucune distribution, mais chaque action détenue leur confère un droit de vote. Toutes les actions de catégorie J émises et en circulation de la Société appartiennent à Harvest Big Pharma Split Trust, fiducie dont les bénéficiaires peuvent parfois être des porteurs d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. Aucune autre action de catégorie J ne sera émise avant le rachat au gré du porteur ou de la Société ou l'achat aux fins d'annulation de l'ensemble des actions de catégorie A et des actions privilégiées.

Distributions

Le Fonds prévoit verser des distributions mensuelles en trésorerie aux porteurs d'actions de catégorie A inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois. Ces distributions seront versées au plus tard le 10^e jour ouvrable du mois suivant. Le Fonds prévoit verser des distributions trimestrielles en trésorerie aux porteurs d'actions privilégiées inscrits le dernier jour ouvrable de chaque trimestre. Ces distributions seront versées au plus tard le 10^e jour ouvrable du mois suivant.

Le 5 février 2021, le Fonds a déclaré un dividende sur gains en capital de 0,71600 \$ par action de catégorie A pour l'année d'imposition 2020.

Le montant total des distributions pour la période close le 30 juin 2021 s'est établi à 1 736 385 \$, dont 1 406 394 \$ pour les actions de catégorie A et 329 991 \$ pour les actions privilégiées (890 988 \$ en 2020, soit 641 870 \$ pour les actions de catégorie A et 249 118 \$ pour les actions privilégiées).

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion

Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le Fonds verse à son gestionnaire, Harvest, des frais de gestion annuels de 0,75 % (taxes en sus), calculés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds. Ces frais de gestion sont payés chaque mois, à terme échu. À cette fin, les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds. Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber.

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat d'actions, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs d'actions ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et les honoraires de services-conseils, les

Big Pharma Split Corp.

coûts liés aux administrateurs indépendants du gestionnaire et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre des activités du Fonds. Ils se sont élevés à 7 422 \$ pour la période close le 30 juin 2021 (10 003 \$ en 2020) et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs d'actions qui figurent dans l'état du résultat global.

Frais d'émission

Certaines charges liées à l'émission, comme les frais d'établissement du Fonds, les frais d'impression et de préparation du prospectus, les honoraires juridiques ou d'autres frais engagés par les placeurs pour compte ainsi que leur rémunération, ont été enregistrées à la valeur comptable dans l'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A. Étant donné le rang prioritaire des actions privilégiées, les charges liées au placement seront en réalité assumées par les porteurs d'actions de catégorie A (tant que la valeur liquidative par unité excède le prix offert par action privilégiée majoré des distributions cumulées et non versées sur celles-ci) et la valeur liquidative par action de catégorie A tiendra compte des frais de placement des actions privilégiées et des actions de catégorie A.

6. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir les actifs et les passifs libellés en devises. Les contrats de change à terme conclus par le Fonds constituent un engagement ferme d'achat ou de vente d'une quantité convenue ou contractuelle d'une devise, à un cours et à un moment déterminé. Leur valeur correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel ajusté du risque de contrepartie.

Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, le Fonds avait conclu les contrats de change à terme suivants :

Au 30 juin 2021					
Contrepartie	Date de règlement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix du contrat
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	18 août 2021	30 983 963 \$ CAD	25 430 000 \$ USD	(539 828) \$	0,8207
Total				(539 828) \$	

Au 31 décembre 2020					
Contrepartie	Date de règlement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix du contrat
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	17 février 2021	21 768 518 \$ CAD	17 070 000 \$ USD	43 321 \$	0,7842
Total				43 321 \$	

Compensation des contrats de change à terme

Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, aucun des modes de règlement des contrats de change à terme conclus par le Fonds ne répondait aux critères de compensation dans l'état de la situation financière. Les tableaux ci-dessous présentent les instruments financiers comptabilisés qui n'ont pas été compensés au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020. La compensation n'est plus possible advenant la faillite de la contrepartie.

30 juin 2021			
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts	Montants admissibles à la compensation	Montants compensés nets
Actifs dérivés	-	-	-
Passifs dérivés	(539 828) \$	-	(539 828) \$

31 décembre 2020			
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts	Montants admissibles à la compensation	Montants compensés nets
Actifs dérivés	43 321 \$	-	43 321 \$
Passifs dérivés	-	-	-

Big Pharma Split Corp.

7. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres. La propagation du coronavirus (COVID-19) a causé de la volatilité sur les marchés financiers et un ralentissement de l'activité économique à l'échelle mondiale. La progression des variants prolonge l'incertitude concernant les répercussions de la pandémie et la vigueur de la reprise économique. Bien que les marchés des capitaux aient enregistré de solides performances au cours de la dernière année, cette incertitude pourrait avoir des effets négatifs persistants sur la performance des placements du Fonds. En cas de nouvelle vague de COVID-19, la persistance de la contamination et les restrictions qui s'ensuivraient pourraient continuer de nuire à l'économie sur une longue période, ce qui plomberait les résultats futurs du Fonds.

Au 30 juin 2021, 168,5 % de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A du Fonds (169,9 % au 31 décembre 2020) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 1 635 745 \$ (1 120 146 \$ au 31 décembre 2020).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Les tableaux ci-dessous résument l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 30 juin 2021				
Devise	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollar américain	32 751 609 \$	31 523 791 \$	1 227 818 \$	6,3

* En dollars canadiens

Au 31 décembre 2020				
Devise	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollar américain	22 386 806 \$	21 725 197 \$	661 609 \$	5,0

* En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élevaient respectivement à 32 599 826 \$ (22 367 667 \$ au 31 décembre 2020) et à 151 783 \$ (19 139 \$ au 31 décembre 2020).

Au 30 juin 2021, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A du Fonds aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 61 391 \$ (33 080 \$ au 31 décembre 2020), ou 0,3 % (0,2 % au 31 décembre 2020). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Big Pharma Split Corp.

Puisque tous les titres du portefeuille sont libellés en dollars américains et que les dividendes et les primes des options d'achat reçus (le cas échéant) le sont également, le Fonds a conclu un contrat de change à terme couvrant la quasi-totalité de la valeur du portefeuille en dollars canadiens en tout temps.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'est pas importante.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats d'actions, tel qu'il est décrit à la note 4. Pour les actions de catégorie A et les actions privilégiées, le Fonds reçoit un avis 10 jours ouvrables avant la date de rachat, ce qui donne un délai suffisant au gestionnaire pour vendre des titres. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. Le Fonds prévoit racheter la totalité des actions de catégorie A et des actions privilégiées en circulation le 31 décembre 2022 à cette date, à moins que leur durée ne soit prolongée par le conseil d'administration pour une période supplémentaire d'au plus cinq ans.

Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, tous les passifs financiers du Fonds (à l'exception des actions privilégiées) avaient une échéance inférieure à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Le Fonds conclut des contrats de change à terme, lesquels sont exposés au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit correspond au gain latent sur les contrats à terme.

Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, le Fonds n'avait aucune exposition significative au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période.

Big Pharma Split Corp.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 30 juin 2021				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	22 869 197	-	-	22 869 197
CAAE	9 845 702	-	-	9 845 702
Total des actifs financiers	32 714 899	-	-	32 714 899
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Options	(115 073)	-	-	(115 073)
Contrats de change à terme	-	(539 828)	-	(539 828)
Total des passifs financiers	(115 073)	(539 828)	-	(654 901)

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2020				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	15 732 532	-	-	15 732 532
CAAE	6 670 384	-	-	6 670 384
Instruments dérivés				
Contrats de change à terme	-	43 321	-	43 321
Total des actifs financiers	22 402 916	43 321	-	22 446 237
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Options	(35 249)	-	-	(35 249)
Total des passifs financiers	(35 249)	-	-	(35 249)

Le Fonds ne détenait aucun titre classé au niveau 3 au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020 et il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 pendant les périodes closes les 30 juin 2021 et 2020.

La valeur des actions et des options est basée sur les cours. La valeur d'un contrat de change à terme correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel et corrigé du risque de contrepartie.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente le risque de concentration du Fonds par pays et par secteur d'activité.

Big Pharma Split Corp.

Régions :

Au	30 juin 2021	31 décembre 2020
	% de l'actif net	% de l'actif net
États-Unis	117,8	119,3
Royaume-Uni	18,0	16,1
France	16,5	16,5
Suisse	16,2	18,0
Trésorerie et autres actifs et passifs	2,9	1,0
Options	(0,6)	(0,3)
Contrats de change à terme	(2,8)	0,3
Actions privilégiées	(68,0)	(70,9)
Total	100,0	100,0

Segment de marché :

Au	30 juin 2021	31 décembre 2020
	% de l'actif net	% de l'actif net
Soins de santé	168,5	169,9
Trésorerie et autres actifs et passifs	2,9	1,0
Options	(0,6)	(0,3)
Contrats de change à terme	(2,8)	0,3
Actions privilégiées	(68,0)	(70,9)
Total	100,0	100,0

8. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds est composé d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie J et d'actions privilégiées. Les objectifs du Fonds en matière de gestion du capital consistent :

- i) à verser aux porteurs d'actions privilégiées des distributions trimestrielles en trésorerie fixes et cumulatives de 0,125 \$ par action et à rembourser le prix d'émission initial aux porteurs le 31 décembre 2022, à moins que la durée des actions ne soit prolongée par le conseil d'administration pour une période supplémentaire d'au plus cinq ans;
- ii) à verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles en trésorerie régulières ciblées à 0,1031 \$ par action et à offrir un potentiel de croissance de la valeur liquidative par action de catégorie A. Le Fonds gère son capital en tenant compte des risques liés à ses placements. Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, le Fonds peut modifier le montant des distributions versées aux porteurs d'actions ou rembourser du capital à ces derniers.

9. IMPÔTS

Le Fonds est une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »), assujettie à l'impôt sur son revenu net pour l'année d'imposition, y compris ses gains en capital nets réalisés imposables (le cas échéant) au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement de dividendes aux porteurs d'actions à partir du compte de dividendes de gains en capital. Son année d'imposition se termine le 31 décembre.

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux d'imposition normaux applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions fiscales permises. Toutes les charges de la Société, y compris les frais de gestion, les frais d'administration et les charges d'exploitation, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

Pour les sociétés de placement à capital variable, les dividendes imposables provenant de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la Loi. Cet impôt est entièrement remboursable au versement de dividendes imposables aux porteurs d'actions, à raison de 1,15 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés. Cet impôt payé est présenté à titre de montant à recevoir jusqu'à ce qu'il soit recouvré au moyen du versement de dividendes admissibles aux porteurs d'actions.

Big Pharma Split Corp.

Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets réalisés imposables sera remboursable au moment de la distribution des gains aux porteurs d'actions sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la demande des porteurs.

En raison du mécanisme de remboursement au titre des gains en capital et des remboursements en vertu de la partie IV, la Société recouvre tout impôt canadien sur le revenu payé sur les gains en capital et les dividendes provenant des sociétés canadiennes imposables. Le Fonds n'a reçu aucun dividende de sociétés canadiennes imposables au cours des périodes closes les 30 juin 2021 et 2020.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le Fonds a réalisé des gains en capital et déclaré un dividende exceptionnel sur gains en capital de 0,71600 \$ par action de catégorie A (669 292 \$ au total) (néant en 2019) dans les 60 jours suivant la clôture de l'exercice. Par ailleurs, il devait payer 151 140 \$ à titre d'impôt sur le revenu, ce qui a été fait en février 2021. Ce montant est présenté au poste « Impôt sur le revenu payable » de l'état de la situation financière au 31 décembre 2020. Le gestionnaire s'attend à ce qu'il soit recouvré au moyen des pertes futures ou des dividendes de gains en capital. Un montant de 151 140 \$ est donc inscrit au poste « Impôt sur le revenu recouvrable » de l'état de la situation financière du Fonds.

À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds n'avait aucune perte en capital ou autre qu'en capital pouvant être reportée aux exercices ultérieurs.

Le Fonds pourrait être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs d'unités à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

10. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle aux 30 juin 2021 et 2020.



Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204,
Oakville (Ontario) L6J 4A5

Tél. : 416 649-4541

Sans frais : 866 998-8298

Télec. : 416 649-4542

Courriel : info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.